

VIVRE ENSEMBLE AU CHAMP BOTREL

une aventure citoyenne à Acigné

C'est une expérience en cours qui redéfinit la place des interlocuteurs et les modes de conception dans le cadre d'un projet de construction de logements.

C'est l'histoire d'une association implantée à Rennes, LE TEMPS DU REGARD qui cherche à développer son action en faveur des personnes adultes en situation de handicap. A partir d'une idée simple, elle trouve des relais associatifs et institutionnels pour la mettre en oeuvre et engage de fait, une dynamique de travail collectif faite d'échanges et de mobilisations à des échelles multiples. C'est un projet dont le programme se construit petit à petit dans le but de promouvoir le «vivre ensemble».



Juin/Juillet 2014

- LE TEMPS DU REGARD -

UNE INITIATIVE POUR UNE OFFRE DE SERVICE COMPLEMENTAIRE

Le Temps du Regard jette les premières ébauches d'un projet d'offre de service complémentaire à l'intention des personnes en situation de handicap qui repose sur les principes suivants :

- Respect de la parole et du choix de vie de la personne en situation de handicap,
- Inclusion sociale en mobilisant dès l'étape de la conception du projet les acteurs locaux,
- Expérimentation sur un territoire d'une démarche suscitant l'initiative citoyenne en direction des personnes en situation de handicap et évaluation régulière du service rendu et du projet.



Ce serait une sorte de pôle multi-service?

- En réseau avec les structures sanitaires et sociales existantes sur le territoire,
- Reposant, outre les financements publics, sur un financement solidaire pérenne tant pour l'investissement que pour le fonctionnement.
- Comportant une offre de service diversifiée (réponses temporaires, soutien familial, accueil de jour...)

Fin 2014 / Début 2015

- PARASOL -

UN PARTENAIRE POUR AIDER A LA DEMARCHE PARTICIPATIVE

Le Temps du Regard invite l'association Parasol à apporter sa contribution en raison de son expérience et de son action de promotion de l'habitat participatif.



Sur un même lieu, des personnes en situation de handicap et des personnes valides participeraient à l'élaboration des logements, comme un gage d'inclusion sociale des personnes en situation de handicap.

Printemps 2015

- AIGUILLON CONSTRUCTION -

UN PARTENAIRE POUR LE LOGEMENT SOCIAL

La société Aiguillon Construction est contactée en tant que constructeur de logement social et parce qu'elle a réalisé deux hébergements collectifs implantés à Pacé et Montgermont. Ceux-ci accueillent des personnes en situation de handicap accompagnées par le Temps du Regard.

En outre dans le cadre du PLH de Rennes, elle a la volonté de créer des habitats dans le cadre de financements participatifs. Aiguillon Construction a donné son adhésion à la promotion de ce projet au premier trimestre 2015.



Il y aurait une offre de logements à la fois en accession sociale dont une partie en participatif et en locatif social.

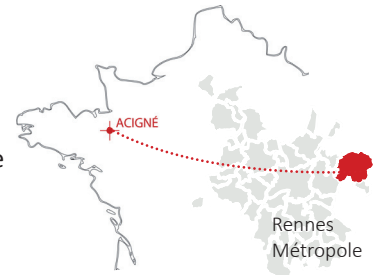
Septembre 2015

- LA COMMUNE -

ACIGNÉ, COMMUNE ENGAGÉE

Lors de son conseil d'administration du 2 septembre 2015, le Temps du Regard arrête son choix sur la proposition de la commune d'Acigné pour les raisons suivantes :

- Terrain suffisamment vaste (7000m²) pour accueillir un programme de logements adaptés à des personnes en situation de handicap et de logements pour personnes qui s'inscriraient dans un projet participatif et des locaux communs
- Projet (antérieur à la rencontre avec le temps du Regard) de la municipalité d'accueillir sur ce terrain un programme à destination de personnes en situation de handicap et des logements participatifs
- Vif intérêt pour le projet porté par le Temps du Regard qui rassemble en un seul projet des deux objectifs municipaux
- Intérêt aussi pour l'objectif premier d'inclusion sociale conduit par le Temps du Regard, la mobilisation à cette fin dès la conception du projet, tant des acteurs économiques que sociaux et culturels et la participation de ces acteurs au financement du fonctionnement de l'équipement.



UNE PARCELLE, UN SITE

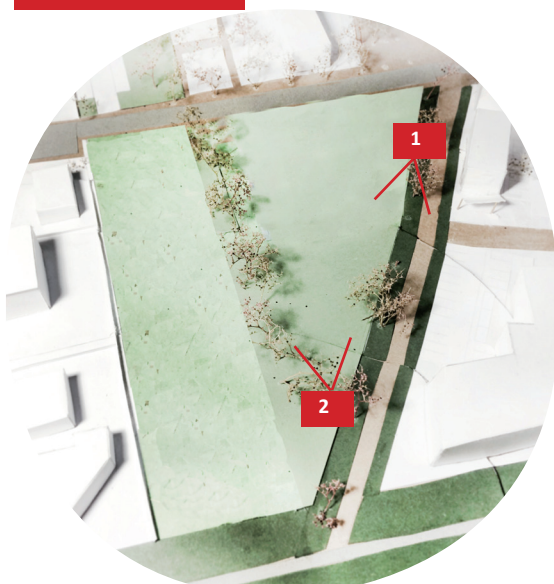
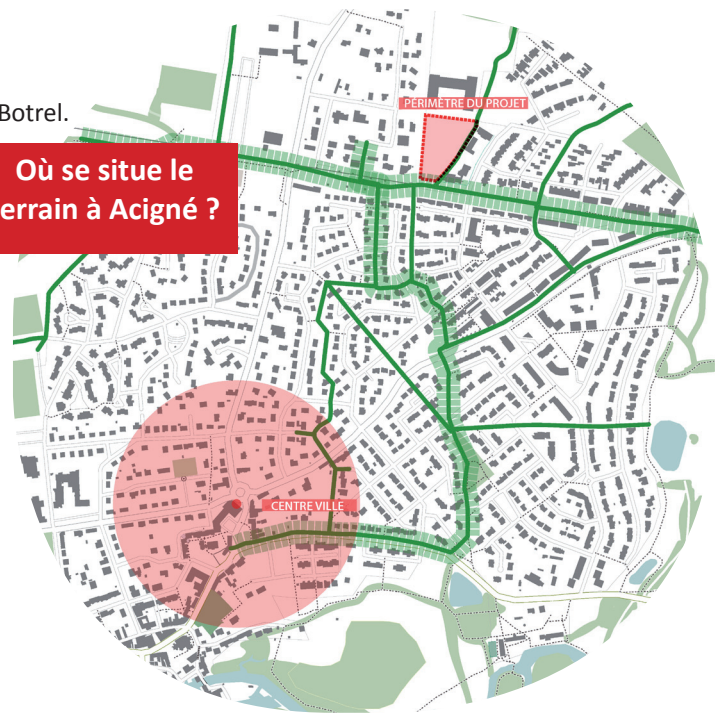
Le projet s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Botrel. Il n'a rien de stigmatisant puisqu'il conclut la réalisation de quelques centaines de logements.



1

EN EMPRUNTANT LE CHEMIN QUI MÈNE VERS LE BOURG D'ACIGNÉ

Où se situe le terrain à Acigné ?



1

2

2

DEPUIS LA POINTE SUD DU CHAMP BOTREL AU LOIN L'EHPAD VOISIN



Janvier 2016

- LEMÉROU ARCHITECTURE etc. -

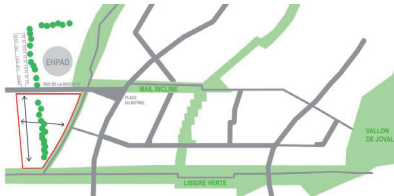
UNE AGENCE D'ARCHITECTURE

Sélectionnée par mise en concurrence classique selon les modalités de l'accord-cadre d'Aiguillon Construction

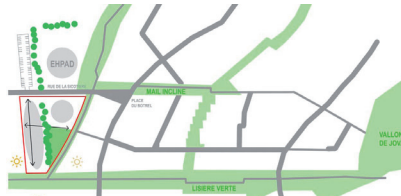
LEMÉROU
ARCHITECTURE
Laetitia Lesage | Laetitia Mérémeé | Stéphane Rouault

Mars 2016

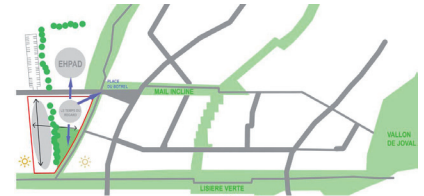
UNE ÉTUDE CAPACITAIRE



Une parcelle de 7525m2 en entrée de ZAC. Une ligne d'arbres. Des cheminements à prolonger.



3 polarités se dessinent, construites ou non.



Proposition d'implantation en lien avec les micro-localités

16 studios dont 12 à rez-de-chaussée et 4 en diffus dans les étages
+ lieux de vie en commun (cuisine, salon..)
+ lieux destinés à l'administration (réunion, bureau...)

+ 12 logements en locatif social (du T2 au T4)
+ stationnement en sous-sol
+ 20 logements en accession sociale
+ stationnement aérien
+ 1 grand jardin commun

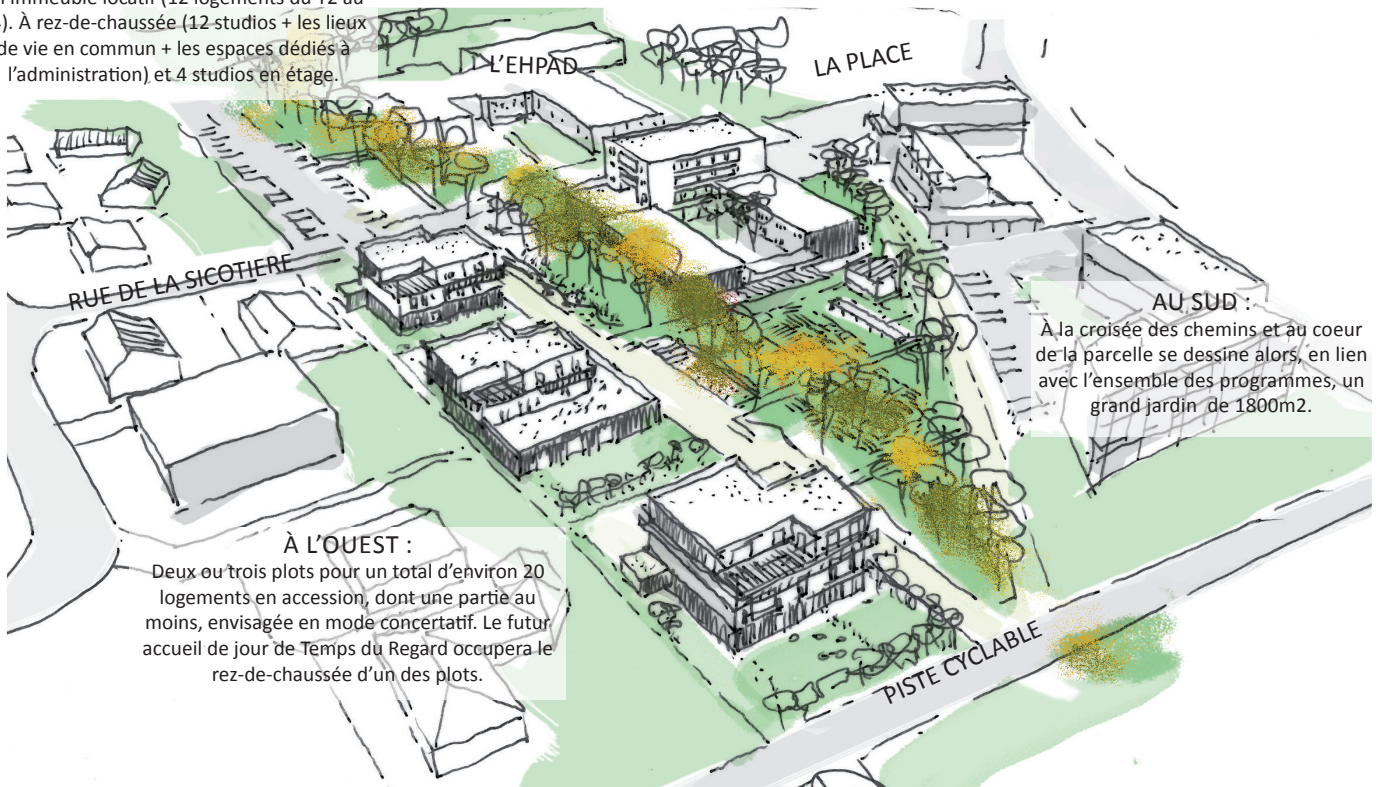
Mai 2016

ET DES ATELIERS POUR FAIRE ÉVOLUER LE PROGRAMME

+ un accueil de jour, dissocié du lieu d'hébergement

AU NORD :

En lien avec l'Ehpad et la Place du Botrel, un immeuble locatif (12 logements du T2 au T4). À rez-de-chaussée (12 studios + les lieux de vie en commun + les espaces dédiés à l'administration) et 4 studios en étage.



AU SUD :

À la croisée des chemins et au cœur de la parcelle se dessine alors, en lien avec l'ensemble des programmes, un grand jardin de 1800m2.

À L'OUEST :

Deux ou trois plots pour un total d'environ 20 logements en accession, dont une partie au moins, envisagée en mode concertatif. Le futur accueil de jour de Temps du Regard occupera le rez-de-chaussée d'un des plots.

Jun 2016

LE JARDIN COMME «PREMIERE PIERRE» POUR UN ANCRAGE DANS LE TEMPS

Dès septembre 2016, le Temps du Regard assurera un accueil de jour sur la commune d'Acigné. Il est alors décidé d'aménager d'ores et déjà le grand jardin mis en place dans la parcelle du projet pour qu'il serve au plus tôt.

Il constituera une première «pierre» extrêmement symbolique qui rendra visible concrètement l'implantation de l'association dans la commune. Cela créera un lieu de rencontre et de communication sur site et permettra une «appropriation» par les futurs habitants.

Enfin, l'aménagement du jardin sera le sujet premier de la concertation. C'est-à-dire que nous imaginons sa réalisation comme l'expérimentation du faire ensemble, une manière de prendre position sur le site.

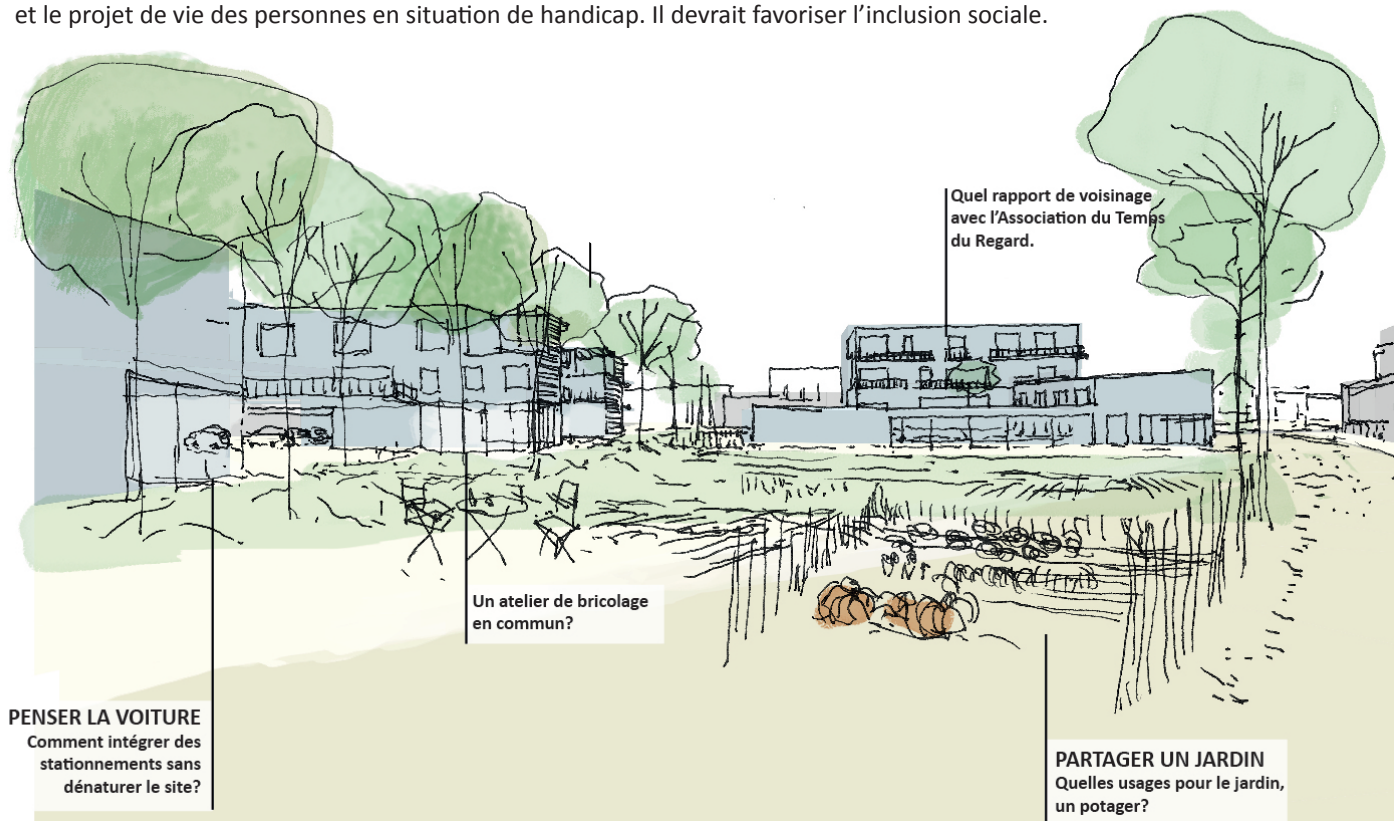


Juillet 2016

Le terrain d'assiette du jardin sera mis par convention à disposition du Temps du Regard par la Commune (conseil municipal de janvier 2017) pour qu'y soit aménagé le jardin.

Une subvention de 3000 euros a été accordée pour sa mise en oeuvre par l'AMGEN solidarité dans le cadre de son appel à projet.

Autour de l'équipe de maîtrise d'oeuvre dont Laurence Crémel, paysagiste, il s'agit de faire émerger les initiatives et les aides locales. Le jardin sera réalisé grâce à deux associations acignolaises («Courants Alternatifs» et «les mains vertes»). Il représente ainsi un outil qui préfigure l'implication du secteur associatif et de la population dans l'accueil et le projet de vie des personnes en situation de handicap. Il devrait favoriser l'inclusion sociale.



A suivre...

DES ATELIERS PARTICIPATIFS : POUR LE QUARTIER, LA PARCELLE ET LE LOGEMENT

17 novembre 2016

10 janvier 2017

2017 sera aussi l'année de l'élaboration de l'ingénierie de financement participatif pérenne du projet. Il reposera sur la solidarité des entreprises et de la population de proximité. Il sera conçu par des étudiants de l'Ecole Supérieure de Commerce de Rennes dont ce sera un travail d'année. Il devrait ensuite être mis en oeuvre avec le concours de France bénévolat d'Ille et Vilaine.